

Année académique 2023 - 2024

Domaine de la Santé

# Bachelier : technologue en imagerie médicale

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél: +32 (0) 71 15 98 00 Fax: Mail: sante-gilly@helha.be

# 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 24 Analyser la situation de santé du client III				
Code	PATI3B24TI	Caractère	Obligatoire	
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1	
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	72 h	
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Valérie BORGNIET (valerie.borgniet@helha.be) Vincent BARVAUX (vincent.barvaux@helha.be) Patrick BETOMVUKO (patrick.betomvuko@helha.be) Yves SEEGER (yves.seeger@helha.be) Evelyne WYNS (evelyne.wyns@helha.be) Emmanuelle CLAES (emmanuelle.claes@helha.be) Charlotte CROMBEZ (charlotte.crombez@helha.be)			
Coefficient de pondération		70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français		

#### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'apprentissage vise à apporter à l'étudiant les connaissances à mobiliser en vue de réaliser des prises en charge spécidiques adaptées aux patients de pédiatrie, oncologie, soins intensifs, polytraumatisé, ...

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
  - 1.4 Construire son projet professionnel
  - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
  - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
  - 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
  - 2.2 Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
  - 2.3 Respecter la législation et les réglementations
- Compétence 4 Concevoir les modalités de réalisation des examens et/ou traitements sur base de la prescription médicale
  - 4.1 Collecter l'ensemble des données liées au patient, à sa ou ses pathologies et à l'examen prescrit
  - 4.2 Etablir la liste des interventions spécifiques en utilisant les normes et les protocoles
  - 4.3 Evaluer la pertinence de son analyse, et proposer d'éventuels réajustements
- Compétence 8 Veiller à la sécurité
  - 8.1 Apprécier les risques spécifiques

#### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant maîtrisera les notions de pathologie spéciques à la pédiatrie, gériatrie, neurologie et neurochirurgie, à l'oncologie; ainsi que les notions permettant la prise en charge des patients relevant de ses disciplines, y compris les prises en charges particulières et du polytraumatisé.

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

# 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PATI3B24TIA Pathologies spéciales: pédiatrie, neurologie, neurochirurgie, 36 h / 4 C

cardiovasculaire, gériatrie, oncologie

PATI3B24TIB Technique de soins spécialisés: soins intensifs, oncologie, pédiatrie - 36 h / 3 C

Situations complexes

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PATI3B24TIA Pathologies spéciales: pédiatrie, neurologie, neurochirurgie, 40

cardiovasculaire, gériatrie, oncologie

PATI3B24TIB Technique de soins spécialisés: soins intensifs, oncologie, pédiatrie - 30

Situations complexes

Situations complexes

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arythmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

#### Exceptions:

- 1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arythmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
- 2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR: il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

# 5. Cohérence pédagogique

#### Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).



Année académique 2023-2024

Domaine de la Santé

# Bachelier: technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél: +32 (0) 71 15 98 00 Fax: Mail: sante-gilly@helha.be

# 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologies spéciales: pédiatrie, neurologie, neurochirurgie, cardiovasculaire, gériatrie, oncologie				
Code	15_PATI3B24TIA	Caractère	Obligatoire	
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1	
Crédits ECTS	4 C	36 h		
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants  Vincent BARVAUX (vincent.barvaux@helha.be) Patrick BETOMVUKO (patrick.betomvuko@helha.be) Yves SEEGER (yves.seeger@helha.be)				
Coefficient de pondération		40		
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à compléter les apports théoriques et connaissances de base des étudiants dans les domaine de la pathologie: pédiatrique, neurologique, gériatrique et onco-hématologique.

# Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le cours d'oncologie (12h) a pour but l'acquisition par l'apprenant de notions de base en oncologie et hématologie. Le cours de neurologie et neurochirurgie (6h) a pour but l'acquisition par l'apprenant de notions de base enneuro et neurochirurgie.

Le cours de gériatrie (6h) a pour but l'acquisition par l'apprenant de notions de base en gériatrie.

Le cours de vardiovasculaire (6h) a pour but l'acquisition par l'apprenant de notions de base en cardiovasculaire.

Le cours de pédiatrie (6h) a pour but l'acquisition par l'apprenant de notions de base en pédiatrie.

# 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Onco-hématologie:

- Eléments d'oncologie
- Eléments d'hématologie

Pédiatrie:

- Système respiratoire,
- système digestif,
- système urinaire,
- pathologie osseuse

Neuro/neurochirurgie:

- L'hypertension intracranienne (HIC)
- La sémiologie cérébrale:
- 1. L'épilesie.
- 2. Les déficits moteurs.
- 3. Les déficits sensitifs.
- 4. Les déficits sensoriels.
- 5. Les troubles du langage.
- 6. Les troubles psychiques.
- La sémiologie cérébelleuse.
- La sémiologie du tronc cérébral.
- La sémiologie médullaire.

Gériatrie :

- incontinence,

- chutes et immobilisation,
- démence.
- confusion,
- dépression

Cardiovasculaire:

- pathologie thoracique,
- le coeur,
- les artères.
- les veines,
- les anévrismes,
- les TSAO

## Démarches d'apprentissage

Exposes magistraux Cas cliniques

## Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions en début et fin de cours

#### Sources et références

Onco-hématologie (Dr Barvaux) :

Harrison T. R., Principes de Médecine Interne, Médecine-Sciences, Flammarion, 5ème édition française, Paris, 1992 Schmidt P.M., Cornu P., Angelillo-Scherrer A., Bases physiopathologiques en hématologie générale – Un aide-mémoire d'hématologie, Service d'hématologie, CHUV-Lausanne et Universitäklinik für Hämatologie-Inselspital-Bern, 2014

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Présentation powerpoint en ligne sur ConnectED

#### 4. Modalités d'évaluation

### **Principe**

Evaluation écrite pour chacun des intervenants; moyenne pondérée.

#### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

## Dispositions complémentaires

En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arythmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).



Année académique 2023-2024

Domaine de la Santé

# Bachelier : technologue en imagerie médicale

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be

# 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Technique de soins spécialisés: soins intensifs, oncologie, pédiatrie - Situations complexes			
Code	15_PATI3B24TIB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	Valérie BORGNIET (valerie.borgniet@helha.be) Evelyne WYNS (evelyne.wyns@helha.be) Emmanuelle CLAES (emmanuelle.claes@helha.be) Charlotte CROMBEZ (charlotte.crombez@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

## 2. Présentation

#### Introduction

L'étude des soins spécialisés est indispensable pour comprendre la personne humaine en situation et besoins spécifiques, dans un contexte hospitalier.

## Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette AA, l'apprenant sera capable de répondre aux besoins spécifiques des patients hospitalisés en soins intensifs, oncologie et pédiatrie et devant subir un examen spécifique.

Au terme de cette AA, l'apprenant sera capable

-en pédiatrie:

de répondre aux besoins spécifiques des patients pédiatriques (attitudes professionnelles, facilitation de la relation, utilisation de moyens pharmacologiques adaptés à la situation spécifique du patient, adaptation des prestations techniques et spécificités de différents examens).

- en oncologie:

maîtriser et exploiter les concepts généraux relatifs au cancer tels que repris dans ce cours aux chapitres consacrés à :

la cancérogenèse, l'épidémiologie, la prévention et le dépistage,

énoncer et expliquer les principales méthodes diagnostiques employées en cancérologie

énoncer et expliquer les différentes stratégies thérapeutiques utilisées en cancérologie ainsi que les facteurs pronostics

connaître les principaux risques de complications chez un patient traité par chimiothérapie-

radiothérapiehormonothérapie-

thérapie ciblée

énoncer les principales mesures relatives à l'hygiène et à la sécurité en unité d'oncologie (pré-requis hygiène des mains – élimination des déchets – port de gants)

intégrer a sa pratique toutes les notions vues au cours relatives aux dispositifs veineux de longue durée, il saura énoncer les principes relatifs à l'utilisation et à l'entretien de ceux-ci

énoncer les différentes phases de diagnostic amorçant la trajectoire de maladie cancéreuse et apportera une réflexion personnelle par rapport à la conduite de soins relationnels auprès des patients lors de ces différentes phases

-en prises en charge particulières:

L'étudiant doit être capable de connaître la prise en charge de personnes à besoin spécifique lors d'un examen radiologique.

L'étudiant doit être capable d'adapter sa prise en charge à un contexte traumatique, pédiatrique ou légal.

# 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

#### Technique de soins spécialisés: pédiatrie

Accueil et prise en charge de l'enfant à l'hôpital

Evaluation de la douleur dans les soins pédiatriques Prévention de la peur et de la douleur de l'enfant à l'hôpital Principaux examens réalisés chez l'enfant et leurs spécificités

#### Technique de soins spécialisés: oncologie

Notion d'oncogénèse Epidémiologie prévention et dépistage du cancer Bilan thérapeuthique/diagnostique Choix thérapeuthique

Chambre implantable

Processus de diagnostic amorçant la trajectoire de maladie cancéreuse Rôle des soignants face au patient cancéreux en phase diagnostique.

- Accès vasculaire en onco-hémato
- Introduction à la manipulation sécuriatire de ces accès vasculaires
- Prévention des risques professionnels et situations particulières en oncologie, en imagerie médicale et radiothérapie
- Prestations techniques: manipulation d'un port à cath

#### Technique de soins spécialisés: polytraumatisé, prises en charge particulières

- Introduction
- Définitions
- •Epidémiologie
- Classification
- •Prise en charge du patient
- •Transfert du polytraumatisé
- Traumatologie
- •Imagerie d'urgence
- •Imagerie post-mortem
- Prises en charge particulières
- Conclusion

## Démarches d'apprentissage

Exposés magistraux mises en situation exercices pratiques visites

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Les supports de cours sont disponibles sur ConnectED.

#### Sources et références

CF documents en ligne Cfr bibliographie

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PPT Syllabus

## 4. Modalités d'évaluation

#### **Principe**

Synthèse écrite pour la partie pédiatrie Examen écrit en présentiel pour les autres parties

#### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

#### Dispositions complémentaires

En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arythmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).